



SYNDICAT DES EXPLOITANTS DE LA FILIÈRE BOIS

**Mr Bertrand Munch
ONF
2, avenue de Saint-Mandé
75570 Paris Cedex 12**

Paris, le 16 mars 2020

Objet : Report délais d'exploitation et de paiement et suppression des pénalités

Monsieur le Directeur Général,

Au nom des exploitants forestiers que représente avec plus de 5 millions de m3 notre syndicat, je sollicite, à leur demande, la possibilité :

- d'une part, de reporter les délais d'exploitation et de paiement afférents aux achats sur pied et contrats qu'ils ont en cours avec l'ONF,
- d'autre part d'annuler sans pénalités les contrats portant sur les épicéas scolytés destinés principalement à la Chine.

A cela, plusieurs raisons,

- l'épidémie de coronavirus, qui a touché à partir de décembre la Chine, a entraîné la fermeture de leurs ports et l'arrêt pendant 4 mois de toute leur activité industrielle,
- la recrudescence depuis janvier de pluies abondantes sur les massifs forestiers français rend impraticable depuis plusieurs semaines l'abattage et le débardage,
- la diffusion en France du coronavirus, qui touche plus particulièrement le Grand Est, les Hauts-de-France, l'Auvergne- Bourgogne et la Normandie, a conduit nos entreprises à mettre en chômage partiel tout ou partie de leurs employés.

Les établissements publics, au rang desquels figure l'ONF, doivent pouvoir répondre favorablement à l'effort de solidarité demandé par le Président de la République dans son allocution télévisée du 12/03/20 et venir en aide aux petites et moyennes entreprises de la filière bois (exploitations forestières , entreprises de première transformations...) qui sont sévèrement touchées par cette cascade d'événements climatiques et sanitaires dramatiques.

Nous nous permettons de mettre en copie Didier Guillaume – Ministre de l'Agriculture et votre autorité de tutelle – afin qu'il soutienne notre demande.

Comme évoqué dans notre précédent courrier en date du 13/03/20, nous restons à votre disposition pour vous rencontrer – dès que le retour à une activité économique normale le permettra - afin de remettre à plat dans un esprit constructif et apaisé, les relations commerciales entre les exploitants-forestiers et le fournisseur privilégié que vous êtes.

Dans l'attente de votre réponse que nous espérons positive, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de nos salutations distinguées.



David Caillouel
Président du SEFB
06 14 15 42 09

Copie : Didier Guillaume – Ministre de l'Agriculture